

## Baromètre des Biosimilaires Ifop pour Biogaran<sup>1</sup> : où en sont les Français avec les médicaments biosimilaires ?

Alors que l'usage des médicaments biosimilaires pourrait être appelé à se déployer avec l'autorisation du pharmacien à délivrer, par substitution au médicament biologique prescrit, un médicament biosimilaire lorsque les conditions sont réunies<sup>2</sup>, où en sont les Français avec les Biosimilaires ? Le Baromètre des Biosimilaires Ifop pour Biogaran<sup>1</sup> dresse l'état des lieux des connaissances des Français sur les médicaments biosimilaires, avec une enquête conduite en septembre 2024 auprès d'un échantillon de 3011 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, dont 1 026 personnes prises en charge au titre d'une Affection de Longue Durée.

### **Malgré le manque d'information, les médicaments biosimilaires ne souffrent pas particulièrement d'idées préconçues négatives ou d'un manque de crédibilité.**

A ce stade précoce du déploiement des biosimilaires, le niveau des connaissances sur le sujet est faible : seuls **10% des Français pensent savoir ce qu'est un médicament biosimilaire**<sup>1</sup>. Pour autant, **ils n'ont pas d'idées préconçues négatives** : ils ne sont qu'une petite minorité (moins de 10%) à penser que les médicaments biosimilaires ne sont pas aussi efficaces ou pas aussi sûrs que les médicaments biologiques de référence<sup>1</sup>.

### **Près d'1 Français sur 2 est favorable à la substitution par le pharmacien d'un médicament biologique de référence par un médicament biosimilaire<sup>1</sup>.**

Signe qu'il n'y a pas de blocages de principe envers les médicaments biosimilaires, **près d'1 Français sur 2** (47%) sont favorables à ce que **leur pharmacien puisse leur proposer un biosimilaire** à la place d'un biologique prescrit par leur médecin<sup>1</sup>.

### **Les bénéfices des biosimilaires sont perçus par une majorité de Français, favorables à leur développement.**

Malgré un déficit de connaissance sur le sujet, les avantages du développement des biosimilaires **sont déjà bien perçus** par les Français : **55%** des Français identifient que cela permet de **diversifier les sources d'approvisionnement des médicaments pour éviter une rupture de stock**<sup>1</sup>, et 45% que cela permet de **réaliser des économies qui permettent ensuite d'investir dans la recherche**<sup>1</sup>.

**55% des Français sont favorables au développement des médicaments biosimilaires<sup>1</sup>.**

### **Les principales informations pouvant inciter à prendre des médicaments biosimilaires**

Lorsque l'on détaille les informations susceptibles d'inciter à prendre des biosimilaires, on constate que les informations ayant le plus d'impact sont celles qui portent sur la sûreté et la sécurité des médicaments biosimilaires :

- **les mêmes règles de surveillance** s'appliquent à tous les médicaments, médicaments biologiques de référence ou biosimilaires (pour **81%** des Français)<sup>1</sup>.
- Les médicaments biosimilaires sont soumis aux **mêmes règles d'autorisation de mise sur le marché** que l'ensemble des médicaments, y compris les études cliniques (pour **81%** des Français)<sup>1</sup>.
- La **fabrication des médicaments**, qu'ils soient médicaments biologiques de référence ou biosimilaires, est contrôlée avec les **mêmes normes** au sein de l'Union européenne (**79%**)<sup>1</sup>.

## Et les patients qui sont ou ont déjà été sous traitements biosimilaires ?

Faiblement représentés (6% des personnes en ALD sont ou ont été sous biosimilaires, soit environ 1% de l'ensemble de la population française<sup>1</sup>), les patients sous traitement, ou l'ayant été, expriment un niveau de confiance élevé : **85% sont confiants dans leur traitement biosimilaire<sup>1</sup>.**

Parmi les patients qui ont dû prendre un traitement biosimilaire, la quasi-totalité indique que le professionnel de santé qui lui a prescrit ou dispensé ce traitement **a pris soin d'expliquer ce qu'était un médicament biosimilaire<sup>1</sup>.**

Voir aussi l'infographie ci-jointe

### Le point de vue de Biogaran.

« L'arrivée des biosimilaires en ville représente une avancée majeure en termes d'innovation et d'économies. Biogaran soutient depuis 2017 le rôle clé du pharmacien dans l'accompagnement des patients, lors de la délivrance et la substitution de biosimilaires. Nous serons plus que jamais à ses côtés, comme nous le sommes depuis près de 25 ans pour réussir l'intégration des génériques en France. » Léa SAYADA-WEINSTEIN, Directrice des Opérations Marketing et Communication chez Biogaran.

### Le point de vue de l'Ifop.

« L'arrivée des biosimilaires dans les pharmacies ne suscite pas de blocages de principe dans l'opinion publique. Cette relative bonne acceptation sociale d'un produit encore largement méconnu tient à la confiance des Français dans l'aval donné par les autorités de contrôle, au pragmatisme sur les bénéfices à en tirer sur le plan économique et sanitaire et au précédent positif constitué par les médicaments génériques, qui suivirent il y a une vingtaine d'années un processus similaire ». François KRAUS, Directeur du pôle Politique/Actualité - Département Opinion de l'Ifop.

## A propos de Biogaran

Laboratoire pharmaceutique créé en 1996, un pionnier du médicament générique en France, Biogaran couvre aujourd'hui un vaste spectre de pathologies allant des maux du quotidien aux pathologies les plus lourdes. Avec plus de 1000 références de médicaments<sup>3</sup> fabriqués principalement en Europe et à  $\approx$  50 % en France<sup>3</sup> et des services destinés à favoriser l'observance, Biogaran joue un rôle majeur dans la santé des Français.

## Références

1. Ifop pour Biogaran. Baromètre des biosimilaires : l'état des lieux des connaissances des Français sur les médicaments biosimilaires. Étude réalisée par l'Ifop pour Biogaran, par questionnaire auto-administré en ligne du 26 septembre au 1er octobre 2024, auprès d'un échantillon de 3011 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, dont 1 026 personnes prises en charge au titre d'une Affection de Longue Durée - Octobre 2024.
2. Article L5125-23-2 - Code de la santé publique - Légifrance.mhtml - Consulté le 16/12/2024.
3. Données internes Biogaran - Octobre 2024.

### Contact Presse :

Anna Braud [Anna.Braud@bcw-global.com](mailto:Anna.Braud@bcw-global.com) / 06 78 06 55 89

